

jamais à comprendre. Quand il a été question de procéder à la réforme de la Chambre, nous n'avons pas été invités à faire partie de leur comité. Mais notre comité comprenait des députés néo-démocrates, et il est notoire que lorsqu'ils sont invités à faire partie d'un comité de ce genre, ils recommandent sur-le-champ d'abolir le Sénat.

Pourquoi courbons-nous l'échine devant les autres au lieu d'envisager les choses raisonnablement et de manière approfondie pour voir comment assumer au mieux nos responsabilités de sénateurs, pour le plus grand bien des Canadiens, selon l'expression de Sir John A. Macdonald?

Des voix: Bravo!

L'honorable Louis-J. Robichaud: Honorables sénateurs, les quelques propos impromptus que je m'apprete à tenir seront ma participation à ce débat.

On connaît ma vive opposition à tout projet de télédiffusion des délibérations du Sénat. Si je m'y oppose énergiquement, c'est pour des raisons que me semblent évidentes. Nous avons entendu le sénateur Marshall faire un excellent discours aujourd'hui au Sénat. Je n'ai pas minuté son intervention, mais il me semble qu'elle a duré entre 8 et 12 minutes. Ce discours aurait pu être télévisé, et je suis sûr que tous les Canadiens qui auraient branché leur poste sur la chaîne chargée de diffuser ces délibérations auraient été extrêmement heureux. Mais leur joie n'aurait duré qu'entre 8 et 10 minutes, ce 6 mars 1986. Malheureusement, je dois dire qu'il en va presque toujours ainsi. Si l'intérêt était soutenu au Sénat, alors je serais pour la

retransmission télévisée de nos délibérations. Mais ce n'est pas le cas et nous devons l'admettre.

Honorables sénateurs, nous assumons des fonctions importantes au Sénat et à l'extérieur, aux comités et dans tout le pays, dans nos circonscriptions respectives. Puisque l'essentiel de notre travail ne se fait pas au Sénat, pourquoi téléviser nos délibérations? Il ne s'y passe rien d'intéressant. Cela ferait simplement plaisir à certains, disons, mais au plus pendant une heure par jour.

Honorables sénateurs, je ne parle pas de la dépense que représente ce projet. Le sénateur Marshall en a déjà parlé. Je ne reviendrai pas là-dessus, même si il s'agit d'une somme extravagante. Bien entendu, je la trouve tout à fait exagérée. Toutefois, ce qui me chiffonne, c'est que cette dépense ne serait absolument pas justifiée.

Honorables sénateurs, je m'oppose énergiquement à cette proposition. Je devrai peut-être l'approuver, pour des raisons personnelles, puisque cela ne me gêne pas de passer à la télévision. Je l'ai déjà fait à maintes reprises au cours de ma vie.

Des voix: Bravo!

Le sénateur Robichaud: Pour ma part, cela ne me gêne pas, mais je demande, dans l'intérêt de notre institution, que nos délibérations ne soient pas télévisées. Je vous remercie.

(Sur la motion du sénateur MacDonald (Halifax), le débat est ajourné.)

(Le Sénat s'ajourne au mardi 11 mars 1986, à 14 heures.)